

# USAGES ET SUBVERSIONS DE LA MICROFINANCE

**Isabelle GUÉRIN**

Tantôt portée aux nues, tantôt vouée aux gémonies, la microfinance fait l'objet de débats passionnés. Certains l'encensent pour son potentiel de transformation des pauvres en entrepreneurs et consommateurs créatifs et responsables (Attali, 2006 ; Collins *et al.* 2009 ; Yunus, 2007), en particulier les femmes. D'autres, en revanche, considèrent la microfinance d'abord et avant tout comme une nouvelle niche pour le capitalisme et une justification du néolibéralisme, comme un catalyseur et un produit de la globalisation et de ses méfaits (Falquet, 2008 ; Fernando, 2006).

Reprenant huit ans de recherche en Inde du Sud (Tamil Nadu), je me propose ici d'étudier non pas les discours de la microfinance mais ses usages au quotidien et ce qu'ils révèlent concernant les dynamiques socioéconomiques et politiques en cours. La microfinance est un outil « globalisé », au sens où ses modalités sont dictées par des normes uniformisées et standardisées édictées par un nombre très restreint d'organisations, de fondations et de réseaux institués, très proches de la Banque mondiale et de la coopération américaine (Servet, 2006 ; Bédécarrats, 2010). Or on observe des processus complexes d'appropriation et de détournement de la microfinance, tant par les « bénéficiaires » que par celles et ceux qui sont chargés de la mettre en œuvre. Je m'intéresse à la diversité et à la complexité des motifs de consentement, aux pratiques de mises en scène, de manipulation, de contournement et de subversion tout en examinant la manière dont ces pratiques reflètent des rapports sociaux préexistants et contribuent à leur renforcement, parfois à leur renouvellement.

Comme dans bien d'autres contextes, la microfinance au Tamil Nadu tire sa légitimité auprès des décideurs, des bailleurs et de ses promoteurs de trois

hypothèses majeures, qui se révèlent être de véritables mythes : le mythe entrepreneurial, le mythe de la substitution à la finance informelle, et le mythe de l'*empowerment* des femmes. Comment dès lors expliquer l'adhésion massive des populations, et en particulier des femmes, à un outil qui ne tient aucune de ses promesses ? Fin 2010, on estimait que plus de 86 millions d'Indiens, à plus de 90 % des femmes, avaient été ou étaient clients de la microfinance. Elles sont enrôlées de force par leurs époux ou les agents de crédit, pourrait-on arguer. Les premiers sont en quête de liquidités mais peu enclins à assumer la responsabilité des remboursements ou tout simplement inéligibles puisque nombre de programmes, en partie en Asie du Sud-Est, ne ciblent que les femmes, tandis que les seconds, de plus en plus sommés d'atteindre des objectifs démesurés en matière de portefeuille de prêts, n'hésitent pas à faire preuve d'agressivité commerciale. L'hypothèse de la « fausse conscience » est également tentante : écrasées sous le poids de leur subordination, les femmes ne seraient pas en mesure de réaliser que les bénéfices de leur participation à la microfinance leur échappent et profitent surtout à d'autres. L'analyse du vécu des femmes montre que ces deux arguments ne sont pas tenables. Ils le sont peut-être pour quelques-unes mais pour la plupart la microfinance n'a été imposée ni par la force ni par la persuasion machiavélique. Dans un contexte hiérarchique et oppressif où la dette reste un puissant marqueur de dépendance et de subordination, l'adhésion à la microfinance répond d'abord à la nécessité et au désir de multiplier les liens de dette. On observe aussi que la microfinance favorise l'émergence ou le renforcement de courtières et de femmes leaders, y compris dans les groupes marginalisés : elles utilisent la microfinance pour se positionner dans les circuits de patronage et de clientélisme et accéder puis redistribuer diverses ressources, publiques et privées. Les modes d'appropriation de la microfinance reflètent la « démocratie de patronage » typique de l'Inde contemporaine (Chatterjee, 2011) et contribuent à sa reproduction. Les citoyens ordinaires font valoir leurs revendications non pas en se référant à la loi ou à la constitution mais par des négociations *ad hoc*, instables et souvent illégales avec des patrons politiques ou des agents de l'État, directement ou le plus souvent par l'intermédiaire de leurs courtiers, et ceux-ci représentent des intermédiaires incontournables dans l'accès aux services et aux ressources publics de base (Pattenden, 2011 ; Picherit, à paraître). Les formes de subversion de la microfinance illustrent aussi les difficultés de déploiement de dettes contractuelles, volontaires et libérables dans un contexte, certes de capitalisme et de « modernisation » grandissants, mais où la dette sociale reste le fait de relations d'interdépendance entre personnes, sexes, groupes sociaux et générations. Non seulement la libération est un leurre, mais les formes d'appropriation et de subversion de la microfinance ne font finalement que renforcer le principe

de l'interdépendance sociale, tout en la reconfigurant puisqu'émergent quand même de nouvelles formes d'intermédiaires.

La plupart des travaux actuels sur la microfinance sont imprégnés de l'économicisme ambiant, où la recherche de prouesses techniques, l'obsession du chiffre et la modélisation mathématique l'emportent sur toute autre considération. Lorsqu'il y a collecte de données empiriques, c'est le plus souvent sous la forme de vastes enquêtes ménages, crispées sur la puissance de leurs modèles et la taille de leur échantillon mais très peu soucieuses de la fiabilité de leurs données ni de la plausibilité de leurs hypothèses. Celles-ci sont souvent insolites voire surréalistes car élaborées à plusieurs milliers de kilomètres des terrains étudiés. La question de l'hétérogénéité des personnes, des situations et des effets est évacuée car incompatible avec la démonstration statistique puisque celle-ci suppose de raisonner sur de très larges échantillons. Les liens de causalité sont univoques – A cause B – et donc bien souvent hypersimplistes, incongrus ou évidents. La question de la contextualisation ne se pose pas : c'est la vérité universelle qui est recherchée. Celle du pouvoir et de la structure sociale ne se pose pas non plus : on cherche à étudier des comportements dans un cadre donné, mais le cadre en question n'est pas un « objet » de recherche. Enfin les personnes étudiées se réduisent à des individus atomisés et isolés, dépouillés d'émotions, d'affects et de sentiments, qui se contentent de consommer passivement les services proposés.

Ce qui est proposé ici est tout autre et vise à réhabiliter une économie politique du développement, située et contextualisée, dont le défi permanent consiste à rendre compte à la fois du poids et de l'inertie des rapports de domination et de la capacité de résistance, de subversion, de contournement et de manipulation dont les « dominés » sont capables, de la tension permanente entre ces deux aspects de la réalité et des dynamiques de changement ou tout au moins de recomposition des rapports sociaux qui en découlent (Harriss-White et Heyer, 2010). Il s'agit de décortiquer la complexité des chaînes de causalité en vue d'élaborer des hypothèses « raisonnables ». Il s'agit également d'appréhender les pratiques économiques comme indissociables des contextes sociaux, culturels, symboliques et politiques dans lesquels elles émergent. Elles ne sont ni autonomes, ni surdéterminées ou encadrées, mais plutôt « imbriquées » (Dufy et Weber, 2007) et « entremêlées » (Zelizer, 2005). La méthode de collecte des données laisse une large part à l'induction et au pragmatisme, en adaptant les outils de collecte et d'analyse en fonction des objets de

recherche et des terrains <sup>1</sup>. Les données dont je m'inspire ici sont issues de diverses recherches menées depuis 2003 dans plusieurs zones rurales du Nord et de l'Est du Tamil Nadu <sup>2</sup>, d'abord lors d'un séjour de 18 mois à Pondicherry (2003-2004) puis de visites régulières (6 mois de terrain cumulés entre 2005 et 2010) et grâce à une collaboration étroite avec des assistants de recherche locaux (Venkatasubramanian et Santhosh Kumar).

Ce chapitre regroupe et synthétise tout en les articulant divers travaux déjà publiés par ailleurs. Pour chaque résultat ne sera donnée qu'une vision synthétique et partielle : ce qui est privilégié ici est une vision globale de la diversité et de l'ambivalence des liens de dette, et de la manière dont la microfinance s'insère dans ce tissu préexistant de dettes.

### **Les débats sur la microfinance : de l'euphorie au déni**

Inconnue du public il y a vingt ans, la microfinance s'est considérablement développée pour devenir un outil de développement à part entière, très largement soutenu par la plupart des organisations bilatérales et multilatérales. Fin 2009 on estimait qu'environ 640 millions de personnes « pauvres » bénéficiaient de services de microfinance, soit directement, soit par le biais de leurs familles, dont près de 90 % en Asie (Reed, 2011). L'Inde, en particulier, comptait en 2010 plus de 86 millions de clients (Sa-Dhan, 2009). En 1997 à Washington, le premier sommet du microcrédit se donnait pour ambition de médiatiser l'efficacité de cet outil dans la lutte contre la pauvreté et dont l'apparition était apparentée pour certains à une « révolution de la finance », voire à un tournant historique pour l'Humanité (Fernando, 2006). L'année 2005 était déclarée « année du microcrédit » par les Nations unies. L'année suivante le prix Nobel de la paix était attribué à la *Grameen Bank* et à son fondateur Muhammad Yunus, au nom de la lutte contre la pauvreté, de l'émancipation des femmes et de la démocratisation des sociétés locales. Alors même que les démonstrations empiriques rigoureuses faisaient largement défaut <sup>3</sup>, les vertus de la microfinance en matière de lutte contre la pauvreté étaient et sont encore très largement relayées par diverses personnalités politico-médiatiques. Le professeur

---

1. Au total 5 enquêtes ont été menées en combinant observation et quantification aux différentes étapes : enquêtes par échantillonnage, suivi longitudinal et analyse statistique (principalement statistique descriptive mais aussi quelques analyses multivariées de type régression et des analyses factorielles), monographies sectorielles, territoriales, récits de vie et de pratiques en situation, groupes de discussion, observation.

2. Ces données ont été collectées dans le cadre d'un programme de recherche de l'Institut français de Pondichéry, créée par Jean-Michel Servet et dont j'ai pris la relève en 2003.

3. La rigueur et la fiabilité des études publiées dans les années quatre-vingt-dix et avançant des résultats positifs en matière de lutte contre la pauvreté sont aujourd'hui très contestées (Roodman & Morduch 2 009).

Yunus en fait son leitmotiv, affirmant lors de sa nobélisation puis dans un ouvrage paru ensuite que la microfinance permettrait de créer « un monde sans pauvreté » (Yunus, 2007). Jacques Attali, fondateur de Planetfinance, soutient que « la pauvreté pourrait être vaincue mondialement par un développement généralisé et professionnel de la microfinance qui constituera aussi, dans l'avenir, un formidable marché pour les banques commerciales » (Attali, 2006 : 115).

De toute évidence la microfinance doit son succès médiatique à un ancrage néolibéral dans lequel elle puise ses fondements et qu'elle contribue en retour à légitimer (Bateman, 2010 ; Fernando, 2006 ; Servet, 2006). Le microcrédit, écrit Yunus, « n'est qu'un outil qui permet aux rêves de se réaliser et aide les plus pauvres et infortunés de la planète à maintenir leur dignité, le respect et à donner un sens à leur vie » (Yunus, 2007 : 15). En portant aux nues l'énergie et la créativité entrepreneuriales des pauvres, Yunus rejoint la mouvance du capitalisme populaire, très en vogue depuis les best-sellers d'économistes comme de Soto (*The mystery of capital*, 2002) ou Prahalad (*The fortune at the bottom of the pyramid*, 2004), dont le point commun consiste à vanter la richesse cachée des pauvres. Ces derniers, est-il avancé, ont des talents insoupçonnés d'entrepreneurs ou de consommateurs qu'il suffirait de libérer en offrant du crédit, en simplifiant les droits de propriété et en incitant les multinationales à s'intéresser à cette niche de marché. Ce n'est pas le capitalisme qui provoquerait la pauvreté mais son insuffisance. Vibrant plaidoyer pour le microcrédit consommation, le récent ouvrage de Collins *et al.* (*The portfolios of the poor*, 2009), dont l'un des auteurs est un économiste très réputé, peut également se lire comme un éloge du capitalisme populaire.

Alors que d'autres catégories marginalisées ne suscitent guère d'attention, les femmes sont au cœur de cette « révolution financière ». Diverses sources indiquent qu'elles représentent environ les deux tiers de la clientèle (D'Espallier *et al.*, 2011). Dans son rapport de 2007 intitulé *La finance pour tous*, la Banque mondiale réaffirme un argument déjà ancien (Mayoux, 1999) : le ciblage féminin de la microfinance aurait à la fois un intérêt commercial – les femmes remboursent mieux – et un intérêt social – l'amélioration sensible du bien-être des femmes et de leurs familles (World Bank, 2007 : 123).

De multiples critiques se sont élevées contre les mythes et les illusions de cet ancrage néolibéral et patriarcal. En misant sur l'émancipation des pauvres par le marché, en particulier celle des femmes, la microfinance contribuerait surtout à véhiculer une vision économique, individuelle et apolitique de la pauvreté, et ce faisant à légitimer le désengagement et le

démantèlement de l'intervention publique<sup>4</sup>. En réduisant la création d'entreprise à une question de débrouillardise et d'accès à quelques dizaines ou centaines d'euros, la microfinance aurait surtout pour effet de créer une masse de miséreux, plus proches du modèle d'auto-exploitation décrit par Chayanov que de l'entrepreneur schumpéterien (Bateman, 2010). En déléguant aux femmes des responsabilités multiples (« participation » à des réunions d'emprunteurs et à des séances de sensibilisation et de formation, animation des groupes, collecte de l'épargne et des remboursements, etc.), la microfinance consisterait surtout à alourdir le quotidien des femmes et leur charge de travail gratuit, renforçant d'autant leur subordination<sup>5</sup>. Est également dénoncé, à juste titre, la manière dont la microfinance s'ancre dans une naturalisation et une essentialisation de la féminité qui frôlent la caricature (« les femmes sont plus solidaires », « les femmes remboursent mieux », « les femmes sont plus disciplinées », etc.), tout en reproduisant cette naturalisation : bien souvent les montants des microcrédits sont tout juste suffisants pour gérer la trésorerie familiale. Dans le contexte indien, divers travaux empiriques montrent que la microfinance, largement soutenue par l'interventionnisme étatique et fédéral, se substitue à d'autres dépenses publiques (Rao, 2008), tout en reproduisant des inégalités de caste, de classe et de genre (Garikipati, 2008 ; Rao, 2008 ; Pattenden, 2010). Si le mouvement féministe indien est loin d'être homogène, la critique à l'égard du microcrédit fait l'objet d'un quasi-consensus : le microcrédit ne serait ni plus ni moins qu'une dé-politisation du développement, utilisé pour convertir les femmes indiennes pauvres en instruments de l'agenda néolibéral, niant tout questionnement concernant les facteurs structurels d'oppression des femmes, qu'ils soient économiques, idéologiques, culturels, sociaux ou politiques (Batliwala et Dhanraj, 2007).

À l'heure où j'écris ces lignes – mai 2011 – l'heure de gloire de la microfinance semble avoir sonné. Les études randomisées, considérées aujourd'hui par nombre d'acteurs comme la seule preuve possible d'impact en dépit de leurs faiblesses théoriques, éthiques et techniques (Labrousse, 2008 ; Bernard, 2011), contestent sérieusement les effets de la microfinance en matière d'action contre la pauvreté (Barnerjee et Duflo, 2011). Plusieurs régions du monde sont confrontées à des crises d'impayés sans précédent, se traduisant par des suicides ou des révoltes. Avec le Nicaragua et le Pakistan, l'Inde – plus précisément l'État de l'Andhra Pradesh – est en première ligne. Ces crises révèlent le surendettement des clients et/ou selon les lieux une perte de légitimité et de confiance dans les institutions de microfinance,

---

4. Voir par exemple Bateman (2010), Kamani (2009), Fernando (2006), Fouillet *et al.* (2007), Servet (2006).

5. Voir par exemple Falquet (2008), Molyneux, (2002), Rankin (2002), Rao (2008).

confirmant les dérives dénoncées depuis déjà plusieurs années (Fouillet, 2006 ; Roesch, 2006) mais que les praticiens et décideurs du secteur n'ont jamais su ni voulu entendre. L'éviction de Muhammad Yunus à la tête de la Grameen Bank par le gouvernement du Bangladesh et les multiples polémiques qui ont suivi montrent que l'image du secteur est sérieusement ébranlée.

Au vu des dérives mentionnées ci-dessus, et dans la mouvance des approches poststructuralistes ou déconstructionnistes du développement, il est tentant de réduire la microfinance à une création perverse, orientée par les intérêts de l'Occident, du grand capital ou encore du patriarcat sous couvert de mission sociale. Il est bien entendu très utile et souhaitable de décrypter de manière critique les discours du développement, leur production idéologique et de voir comment celle-ci s'inscrit, reproduit ou accélère une vision néo-libérale, occidentale et patriarcale des sociétés (Bagayoko-Penone et Hours, 2005 ; Hours et Selim, 2010). Il est également nécessaire, et c'est l'objectif des recherches décrites ici, d'étudier la manière dont les politiques de développement – et ici en l'occurrence la microfinance – sont parties prenantes de dynamiques économiques, sociales et politiques en cours dans les sociétés locales. Les rhétoriques, les manipulations, les subversions et les mises en scènes ne viennent pas uniquement « d'en haut ». Elles opèrent tout au long de la chaîne de mise en œuvre du développement tout en étant consubstantielles de processus structurels beaucoup plus larges (Olivier de Sardan, 2001 ; Mosse, 2005). Il semble donc utile et nécessaire de se pencher sur les usages sociaux et quotidiens de la microfinance, en s'intéressant à la fois aux « bénéficiaires » de ces services et à celles et ceux qui les mettent en œuvre. Examiner les capacités d'agir et de penser de ceux « d'en bas » ne signifie pas qu'il faille les réifier ni surestimer leur potentiel de résistance, de subversion ou de transformation. L'analyse suppose une interrogation permanente sur la manière dont ces capacités sont constitutives de rapports sociaux et de rapports de pouvoir.

Explorer la vie sociale de la microfinance, cela suppose aussi de prendre au sérieux la manière dont les personnes vivent, pensent, et s'approprient la monnaie et la dette, et la manière dont la microfinance s'articule avec l'ensemble des liens de dette qui tissent la vie sociale et la structure sociale. La microfinance ne représente qu'une très maigre part de l'endettement des femmes et des hommes, lesquels ont des pratiques ancestrales d'emprunt et d'épargne, même s'il s'agit principalement de pratiques dites informelles, au sens où elles ne sont pas, ou mal, statistiquement enregistrées par les États, et parce qu'elles ne se conforment pas aux moules juridiques organisant les relations d'échange et de financement (80 à 90 % selon les diverses analyses menées dans cette recherche). Bien au-delà de la microfinance, l'Inde rurale du Sud foisonne de prêteurs de statut très divers avec lesquels les

populations, hommes et femmes, riches et pauvres, jonglent au quotidien : employeurs et recruteurs de main-d'œuvre, sociétés de crédit consommation, prêteurs sur gages, agences bancaires, prêteurs ambulants, notables locaux, voisins et entourage familial en sont les figures les plus fréquentes. Étudier en détail les vécus de la dette suppose par ailleurs de considérer sa dimension foncièrement sociale.

### **L'hypothèse de la dette fondatrice**

La monnaie est généralement pensée comme l'objet économique par excellence, en tant que tel vecteur de l'individualisation et de l'abolition des hiérarchies et des privilèges statutaires. Le principe de base de l'outil monétaire — unité de compte et support standardisé de paiements ou de règlements — est supposé permettre la création de relations contractuelles entre individus considérés comme égaux. Or l'analyse des pratiques monétaires, à partir de travaux d'ethnologues et d'historiens, révèle à quel point ce caractère impersonnel et anonyme conféré à la monnaie est illusoire<sup>6</sup>. La monnaie, et en réalité les usages auxquels elle donne lieu, est avant tout un construit social. La monnaie est imbriquée dans des relations préexistantes de droits et d'obligations qu'elle peut infléchir mais qu'elle ne peut en aucun cas démanteler. Esquissée par des auteurs institutionnalistes tels que Commons (Maucourant, 1993 ; Théret, 2001) et Polanyi (Servet, 1993), l'hypothèse de la dette sociale fondatrice et constitutive de l'échange monétaire est reprise par l'équipe française pluridisciplinaire auteur de *La monnaie souveraine* (Aglietta et Orléan, 1998).

Il ne s'agit pas de nier le potentiel émancipateur de la monétarisation et des relations marchandes, mais de nuancer les hypothèses d'universalité, de liquidité et de fongibilité monétaire et de s'intéresser aux usages de la monnaie plutôt qu'à ses fonctions, (Blanc, 2000 ; Théret, 2008). Les pratiques personnelles montrent que l'universalité monétaire n'est que très relative, le marquage moral et social des différents moyens de paiement et des différents flux monétaires les rend non interchangeables, cloisonne leur usage et par conséquent limite fortement leur fongibilité.

Il s'agit également de rompre avec l'opposition entre don et marché (Akin et Robbins, 1999 ; Weber, 2000, 2007 ; Zelizer, 1994, 2005). La sphère du don serait celle de la perpétuation des dettes à l'infini et de l'interdépendance, celle-ci étant pensée comme un symbole soit de l'économie morale villageoise et communautaire ou domestique, soit de

---

6. Voir par exemple Bauman et al. (2008) ; Blanc (2000) ; Bloch & Parry (1989) ; Guyer (1995) ; Guérin (2002, 2006), Morvant-Roux (2006), Servet (1984, 2006) ; Zelizer (1994, 2005) ; Weber (2000, 2007).

formes d'exploitation de type féodal ou patriarcal. Inversement la sphère marchande serait synonyme à la fois d'égalité, d'individualisme et d'indépendance, le paiement permettant de clore chaque transaction. Comme le suggèrent Akin & Robins (1999) et Zelizer (2005), l'analyse des pratiques révèle plutôt un *continuum* de relations de dette dont la nature dépend de la combinaison de trois dimensions : les relations préexistantes entre créancier et débiteur, les modalités de l'échange (marchand ou non) et le médium de l'échange (monétaire ou non).

À la suite de Commons, il s'agit enfin de distinguer deux types de dettes : celles dont on peut se libérer, et celles dont on reste prisonnier, quel que soit le paiement. Commons suggère que dans toute société, le lien social procède de ces deux types de dette : les dettes dites d'autorité (*authoritative debt*), qui représentent les relations de l'individu au tout de la société, qui sont imposées et dont on ne peut se libérer tandis que les dettes autorisées (*authorized debts*) sont volontaires, négociables et le lien qu'elles instituent peut être coupé par un paiement monétaire (Commons, 1934 [1990] ; voir sur ce point Théret, 2001 : 91). Comprendre la diversité des formes de transaction et leur entremêlement avec d'autres sphères de la vie sociale suppose précisément de tenir compte de cette distinction entre dettes d'autorité et dettes autorisées, entre dettes libérables et dettes non libérables. Or les dettes libérables ne peuvent exister et se déployer que dans des contextes institutionnels, économiques et politiques tout à fait spécifiques (Aglietta *et al.*, 1998 ; Théret, 1995, 1998). L'émergence de formes contractuelles et horizontales de dettes, permettant l'émergence d'une sphère économique relativement autonome du politique et du religieux, est indissociable de l'émergence d'une autre forme de dette : une dette fiscale et sociale, dont les membres de la nation sont désormais les créanciers et l'État le débiteur. Ce dernier assure la protection de ses membres *via* l'exercice et le monopole de la violence légitime, la garantie des droits de propriété et de la sécurité des transactions, par la mise en place d'une protection sociale universalisée et enfin la reconnaissance de la souveraineté des individus. Alors que dans les sociétés indifférenciées, les personnes naissent endettées – à l'égard des ancêtres, des Dieux ou de l'au-delà – les sociétés dites modernes se caractérisent par un dédoublement de la dette – avec désormais la coexistence de dettes privées et de dettes publiques – et le renversement de la dette. Les dettes privées sont dans un rapport inversé par rapport au temps : « [la dette] ne renvoie plus à un endettement passé contracté sur un mode religieux et dans l'en deçà de la vie humaine, elle est désormais sécularisée et fondée sur des anticipations du futur » (Théret, 1998 : 255). Les dettes publiques inversent la relation créancier/débiteur : c'est l'État qui est endetté à l'égard de ses membres, en leur garantissant une certaine protection dès leur naissance. L'histoire a très largement mis en évidence la

co-création et l'interdépendance étroite entre l'émergence des dettes privées et publiques, entre économie capitaliste, salariat et institutionnalisation d'un État fiscal et social : c'est l'existence de cette dette suprême, dont les personnes sont créancières, qui peut libérer de toutes les autres ou tout au moins d'une partie (Théret, 2010). Lorsque Simmel étudie les effets de la monétarisation sur l'autonomisation de l'économie et l'objectivation des relations sociales — processus dont on a dit plus haut qu'il avait été largement surestimé, mais qui existe bel et bien — il montre que l'outil monétaire n'est qu'un vecteur parmi d'autres : l'abstraction intellectuelle et le droit, dit-il, sont également parties prenantes de ce processus. Il semble que toutes les sociétés soient ainsi un « tissu de dettes », « qui ne se limite pas à des dettes marchandes contractuelles mais qui comprend aussi des dettes (de vie) de caractère vertical (constitutives de l'ordre politique) et diagonal (constitutives de l'ordre domestique) » (Théret, 2009), et dont la forme et l'agencement sont ensuite très variables selon les sociétés et les périodes de leur histoire (Servet *et al.*, 2008).

La dette, écrit Charles Malamoud, « organise la vie sociale, et donc la vie de l'homme, en tant qu'être social : elle fait de sa présence au monde un réseau de liens, un filet qui l'emprisonne en même temps qu'il le soutient » (Malamoud, 1988 : 14). Inspiré du vocabulaire sanscrit dans la pensée brahmanique, ce texte fondateur de Charles Malamoud décrivant la dette comme l'élément structurant de l'existence humaine dans le contexte indien rend très bien compte des usages et des pratiques contemporaines de la dette que j'ai observés. L'importance de la dette y est la fois matérielle et morale : matérielle, dans le sens où l'encours d'endettement monétaire des populations est en moyenne élevé en comparaison d'autres contextes<sup>7</sup> ; morale, dans le sens où les personnes se définissent et se pensent en fonction de leur endettement, quelle que soit sa forme, tout en restant débitrices de leur dette de vie. Les dettes libérables, contractuelles et horizontales, pourtant très largement souhaitées et revendiquées, ont ainsi bien du mal à se déployer et les subversions de la microfinance en sont une illustration.

## **Dettes et interdépendance sociale**

Cinquième puissance économique de l'Union fédérale indienne de par sa contribution au PIB, dixième en termes de « développement humain », le pays tamoul est souvent présenté comme un modèle pour avoir su combiner croissance économique et progrès sociaux. Si l'interventionnisme public a connu un certain infléchissement avec les mesures de libéralisation et de

---

7. C'est ce que révèle une enquête ménage réalisée en Inde du Sud, au Mexique et à Madagascar dans le cadre du projet ANR RUME.

déréglementation qui se succèdent depuis les années quatre-vingt-dix, il reste très marqué. Longtemps ancré dans le soutien à l'agriculture et à la « révolution verte », depuis les années quatre-vingt et encore aujourd'hui, cet interventionnisme public se concentre sur le soutien à l'industrialisation locale et au développement du secteur privé, tout en conservant et renforçant des politiques sociales déjà anciennes (Kennedy, 2004 ; Harriss-White & Janakarajan, 2004). Qu'il s'agisse de sécurité alimentaire (produits d'alimentation subventionnés, repas scolaires), d'habitat, d'emploi (programme des 100 jours, microfinance) ou même de protection sociale (fonds de prévoyance, micro-assurance), l'éventail des politiques sociales est aujourd'hui très large (Heyer, à paraître).

Si le Tamil Nadu fait partie des États les plus « providentiels » de l'union indienne, il est aussi réputé pour son populisme, construit sur la rhétorique du « peuple » tout en laissant intacts les privilèges des classes dominantes (Harriss, 2001). Il s'agit non pas d'éradiquer la pauvreté mais de la rendre acceptable tout en soutenant un modèle économique largement en vigueur sur le reste du sous-continent et obéissant au principe de « l'accumulation par la dépossession » (Sanyal, 2007). Les employeurs tirent une large part de leur compétitivité d'une part de soutiens publics, directs ou indirects (accès gratuit à l'eau et à l'électricité, marchés publics, subventions à la production, crédits subventionnés, absence de fiscalité, etc.) et d'autre part d'une main-d'œuvre docile, très bon marché et dont l'essentiel échappe à toute législation du travail (Harriss-White, 2003). Les autorités indiennes, au Tamil Nadu comme ailleurs, en refusant toute politique d'emploi digne de ce nom, sont parfaitement complices de cette « cheap labour strategy » (Lerche, 2010 ; Srivastava, 2009). L'intérêt porté récemment à l'emploi informel — qui a augmenté ces dernières années pour atteindre 92 % de la population active (Srivastava, à paraître) — ne semble guère en mesure de contrecarrer cette tendance de fond (Lerche, à paraître ; Harriss-White, 2010a). Une certaine forme de néolibéralisme, dont la flexibilisation et l'informalisation continue de l'emploi sont une illustration, coexiste ainsi avec la mise en place de filets de sécurité étatiques permettant de contrecarrer les effets de l'accumulation primitive (Ruparelia *et al.*, 2011), tout en tolérant le maintien de salaires de subsistance à un niveau très bas (Heyer, à paraître).

Si les indicateurs de développement ont sensiblement progressé, ils restent marqués par de profondes inégalités sociales et spatiales (Vijaybaskar *et al.*, 2004) : certains territoires et groupes sociaux sont très largement laissés pour compte, en particulier les *scheduled castes* (ex-intouchables), les *scheduled tribes*, et les femmes (Harriss-White & Janakarajan, 2004 ; Kapadia, 2002, 2010). En suscitant l'exacerbation des désirs de consommation, la « modernisation » de la société tamoule renforce les inégalités plus qu'elle ne les abolit (Cavalcante, 2009). La forte diminution

de l'emploi agricole, y compris en zones rurales, s'accompagne d'une monétarisation croissante des rapports sociaux, tant dans les relations d'emploi que dans les relations d'alliance. Dans les villages étudiés, qu'il s'agisse du salariat agricole ou du métayage, les paiements en nature sont devenus très rares. Du fait de besoins croissants de consommation et de l'adoption de standards de vie urbains (équipement hi-fi et électroménager, vêtements manufacturés, téléphones portables, véhicules motorisés), l'autoconsommation ne représente plus qu'une faible part des budgets familiaux, y compris chez les plus pauvres. Les dons, lors de rituels sociaux et religieux, en particulier lors des mariages, supposent la mobilisation de sommes qui représentent une à plusieurs années de salaires familiaux.

La persistance d'inégalités se révèle également parfaitement compatible avec des processus de différenciation sociale au sein de catégories marginalisées et des aspirations croissantes d'égalité et d'intégration (Chatterjee, 2011 ; Picherit, 2009a), dont les désirs de consommation statutaire sont l'expression la plus manifeste. Suscitée et stimulée par des campagnes publicitaires massives (et en grande partie par la télévision), facilitée par une urbanisation croissante – non pas du fait de l'exode rural mais de la migration circulaire, en pleine expansion – cette culture du consumérisme fait l'objet d'une véritable compétition sociale entre familles et entre groupes sociaux (Kapadia, 2002).

Si toutes les conditions semblent réunies pour autoriser l'émergence d'une sphère économique autonome et différenciée du politique et du religieux, et ce faisant le déploiement de dettes horizontales, volontaires et libérables, c'est en fait loin d'être le cas. L'économie comme le politique ne sont régulés ni par le droit, ni par le marché au sens défini par les économistes, mais par diverses institutions sociales qui se combinent et s'enchevêtrent telles que la caste, la classe, le genre, la religion ou l'espace<sup>8</sup>.

Les formes contemporaines d'endettement sont à la fois une illustration et un catalyseur de ces différentes dynamiques socioéconomiques et politiques, et des tensions entre la prégnance de l'interdépendance sociale et des aspirations individualistes. Les formes de la dette se sont multipliées et diversifiées, certaines sont parfois très proches de la transaction contractuelle, mais les personnes restent emprisonnées dans un tissu de dettes imposées et non libérables : celles-ci continuent de rythmer les rapports entre groupes sociaux. Fragmentés et hiérarchisés dans leurs accès et segmentés dans leurs usages, les liens de dette sont à la fois constitutifs et réflecteurs de rapports sociaux inégaux<sup>9</sup>. Les résultats les plus marquants

8. Voir par exemple Bêteille (2000) ; Harriss (2006) ; Harriss-White (2003 ; 2010).

9. Ceci est développé dans Guérin *et al.* (2011b, 2011c, 2011d).

concernent la persistance, toutes choses égales par ailleurs, des discriminations de caste et de genre. Les *Dalits* (ex-intouchables) et les femmes restent en grande part exclus de l'offre financière formelle et cantonnés aux sources informelles les plus déshonorantes et les plus chères, à la fois financièrement et socialement (prêteurs ambulants, employeurs, intermédiaires de main-d'œuvre). Les discriminations sexuées de la dette sont étroitement liées au contrôle du corps des femmes et de leur sexualité : l'endettement auprès « d'étrangers » suscite nécessairement suspicion et réprobation. La signification sociale de la dette, définie ici comme le processus qui positionne débiteurs et créditeurs dans les systèmes locaux de hiérarchie, est tout aussi importante que les critères purement financiers. Le fait de prêter répond à un gain matériel – rares sont les prêts gratuits – mais permet aussi d'affirmer une position de supériorité : la dette est un puissant marquage des rapports de pouvoir, en particulier au sein des relations de caste, de classe sociale, de parenté et de genre. On observe également de fortes différences territoriales liées aux conditions agri-écologiques (zones sèches/irriguées) : celles-ci apparaissant comme des éléments essentiels non seulement dans les types et les techniques de production mais aussi dans la nature des rapports sociaux, le degré d'interdépendance entre castes et de superposition entre caste et classe. Dans les villages secs étudiés ici, largement déficitaires en emplois locaux, la circulation migratoire va de pair avec un relâchement de la dépendance entre castes et un élargissement des horizons et des réseaux sociaux, et donc une multiplication des liens de dette. Puissant mode de régulation des rapports employeurs/employés, la servitude pour dette, loin de disparaître avec la croissance économique, nourrit le capitalisme industriel qui tire sa compétitivité de l'exploitation de la main-d'œuvre<sup>10</sup>. Garantie d'emploi pour les travailleurs et de main-d'œuvre pour les employeurs, ce type de dette peut certes être considéré comme un mécanisme d'assurance comme le suggèrent nombre d'analyses économiques standards. Mais il a aussi pour effet de se substituer à toute forme de régulation juridique – la dette fait office de contrat –, d'encourager l'informalité et donc l'absence de droits sociaux institutionnalisés tout en maintenant des niveaux de salaires et des conditions de travail indécentes. Le dynamisme de l'offre informelle de crédit compense la faiblesse des salaires et permet aux pauvres non seulement de survivre mais aussi d'accéder à la consommation statutaire. Or cette fuite en avant dans l'endettement maintient les travailleurs dans des trappes à pauvreté et dans certains cas provoque leur paupérisation<sup>11</sup>. Les liens de dette reproduisent des

---

10. Ceci est développé dans Breman, Guérin et Prakash (2009) et dans Guérin (2011a).

11. Ceci est développé dans Guérin *et al.* (2010a, 2010b).

institutions inégalitaires préétablies mais parfois les recomposent : la création de nouvelles formes d'intermédiation financière, par exemple, participe de la différenciation sociale de certains groupes sociaux. L'ambiguïté de la dette, et notamment le contraste entre ses conséquences matérielles et ses significations sociales, est également emblématique des paradoxes engendrés par la coexistence d'institutions sociales anciennes et le souhait de « modernité » des ruraux du pays tamoul : que certaines formes contemporaines d'endettement soient source de paupérisation matérielle et d'exploitation ne les empêche pas de nourrir des aspirations sociales d'égalité et d'intégration.

C'est dans ce contexte que les usages de la microfinance méritent d'être resitués. La croissance exponentielle de la microfinance indienne ces dernières années s'est faite grâce au soutien des autorités publiques, qu'il s'agisse de la voie réglementaire et législative ou de programmes publics directs, souvent en partenariat avec les ONG (Fouillet, 2009). Dans un contexte où l'offre de services financiers a toujours été fortement contrôlée par les pouvoirs publics, et cela en dépit des réformes successives de libéralisation, ce constat n'est guère surprenant. Rien de nouveau non plus dans le fait de mobiliser de petits prêts pour promouvoir l'auto-emploi et encourager la diversification des économies rurales. Ce qui est plus novateur en revanche, c'est d'une part l'accent mis sur les femmes et d'autre part la volonté de pérennisation de cette offre de crédit et un mot d'ordre : celui de « discipline financière » (Fouillet et Pairault, 2010). L'accent mis sur la rigueur entend rompre avec la culture d'impayé des programmes antérieurs. Aux mesures fédérales se superposent des programmes de microfinance étatiques, qui suivent peu ou prou les principes énoncés ci-dessus. Comme indiqué plus haut, les trois postulats de base de la microfinance – création d'emploi, suppression de la finance informelle, émancipation des femmes – ne sont bien souvent que des vœux pieux et les motifs d'adhésion sont ailleurs.

### **Le mythe entrepreneurial**

Contrairement à la rhétorique officielle, la microfinance ne contribue que de manière très marginale à créer de l'emploi. Ce constat ne fait que confirmer des critiques déjà anciennes. Au début des années quatre-vingt-dix, alors que la microfinance contemporaine faisait ses premiers pas, l'équipe de l'Ohio State University émettait de fortes réserves sur son potentiel entrepreneurial, arguant des contraintes multiples auxquelles les petits entrepreneurs sont confrontés (Adams et Pischke, 1992). Dans le contexte indien, le crédit aux pauvres a une longue histoire. Or il n'a jamais fait ses preuves en matière de diversification des économies rurales et des portefeuilles d'activité des pauvres (Dreze, 1990). Les rapports annuels

*Exclusion et liens financiers* du Centre Walras ont toujours dénoncé les fourvoiements de ce mythe entrepreneurial et Jean-Michel Servet (2006), dans son ouvrage *Banquiers aux pieds nus*, en décrit en détail les raisons. Le terrain indien met en évidence les points suivants <sup>12</sup> :

— Le premier porte sur le flou conceptuel relatif à la notion d'auto-emploi et la confusion, quasi systématique, entre auto-emploi et emploi informel. C'est précisément cette confusion qui participe du mythe entrepreneurial des pauvres. Si l'on restreint l'usage du terme à des activités reposant sur le contrôle des moyens de production et de l'accès au marché, alors la proportion de personnes en situation d'auto-emploi est beaucoup plus restreinte que ce qui est habituellement avancé : dans toutes les enquêtes que j'ai menées, elle ne dépasse pas 15 % de la population active (alors que l'emploi informel en concerne plus de 90 %). Si l'emploi rural indien se caractérise, comme dans bien d'autres contextes, par une importance croissante d'emplois non agricoles, c'est essentiellement par le biais de l'emploi salarié précaire (payé à la journée ou à la pièce).

— Le second point, aujourd'hui couramment admis mais encore très contesté il y a quelques années, porte sur l'usage des prêts : une très large part des microcrédits (entre 60 et 96 % selon les organisations étudiées, sur un total d'environ 3 500 prêts) est consacrée à des activités ne générant pas de revenu direct, telles que la santé, l'éducation, les cérémonies ou le remboursement d'anciennes dettes.

— Le troisième point porte sur l'ampleur des contraintes auxquelles se heurtent les entrepreneurs potentiels. Très rares sont les hommes ou les femmes qui créent des micro-entreprises grâce au microcrédit : ils n'en ont pas le goût et sont parfaitement conscients des risques. Les blocages sont d'ordre tant individuel (attachement au salariat, aussi précaire et exploiteur soit-il, ou à l'agriculture, aussi peu rentable soit-elle) qu'institutionnel, avec d'une part, une demande locale très limitée (faute de pouvoir d'achat de la population locale) et d'autre part, des marchés locaux fortement fragmentés, quasi monopolistiques, et régulés en fonction de l'appartenance de caste, classe, genre ou de religion (Harriss-White, 2003 ; Harriss-White, 2010b ; Prakash, 2010). Concernant l'agriculture, ici comme ailleurs (Morvant-Roux, 2009 ; Morvant-Roux et *al.*, 2010), le potentiel de la microfinance s'avère limité du fait de caractéristiques techniques inadaptées (montants trop faibles, modalités d'octroi et de remboursement peu adaptées aux calendriers agricoles).

— Le quatrième point concerne les effets indirects de la microfinance sur l'emploi. Si l'impact direct de la microfinance sur la création d'emploi se

---

12. Ce point est développé dans Guérin *et al.* (2010a ; 2010c).

révèle marginal, il est en revanche fort probable que l'obligation de rembourser les microcrédits incite les familles à travailler davantage – en ayant recours à la migration circulaire – tout au moins pendant la durée du prêt.

### **Le mythe de l'éradication de la finance informelle**

La microfinance tire aussi sa légitimité de sa capacité supposée de substitution à la finance informelle. Répétant un argument très ancien, partagé aussi bien par la puissance coloniale, les missions chrétiennes que les autorités indiennes, les organisations de microfinance se donnent pour mission de libérer les pauvres « des griffes des usuriers », et la presse s'en fait régulièrement l'écho. L'ouvrage de Collins *et al.* (2009) est un vibrant plaidoyer en faveur de la substitution, considérée comme nécessaire mais aussi réaliste : la microfinance, arguent ses auteurs, doit permettre d'offrir des services financiers moins chers, contractuels et donc plus fiables et plus transparents. De multiples travaux ont mis en évidence les pratiques de jonglage et l'absence de substitution<sup>13</sup>. Ici on observe d'une part, qu'il n'y a pas substitution mais plutôt effet de levier, en tout cas pour certaines familles, et d'autre part, que la relation entre clients et organisations de microfinance est beaucoup plus proche d'une relation de clientèle que d'une relation contractuelle.

### **Effets de levier *versus* substitution**

L'analyse des portefeuilles financiers des familles montre que la substitution microfinance/informel existe, mais elle ne concerne qu'une partie des clients et elle atteint rapidement des effets de seuil, pour des raisons « techniques » (délais d'obtention, montants limités, rigidité des remboursements) mais aussi sociales : les personnes s'endettent pour répondre à un besoin, certes, mais aussi pour maintenir, renforcer voire créer une relation sociale. Pour d'autres clients, la microfinance joue plutôt un effet de levier : par différents canaux, elle contribue à améliorer la solvabilité des emprunteurs et élargit l'éventail de leurs options financières, bien au-delà du seul microcrédit. Cet élargissement des choix permet probablement une meilleure gestion de la trésorerie quotidienne mais elle comporte aussi des risques de surendettement<sup>14</sup>.

Avec plusieurs collègues nous avons suivi 400 familles entre 2004 et 2009. La période est certes courte pour saisir des mutations structurelles mais néanmoins suffisante pour observer un accroissement significatif de la vulnérabilité financière des ménages : un recours grandissant à l'endettement afin de financer l'obtention de biens de consommation, principalement de

---

13. Voir Guérin *et al.* (2011a).

14. Ce point a été développé dans Guérin *et al.* (2009, 2010a).

type statutaire, alors que le patrimoine s'effrite, et une exacerbation des inégalités entre ménages. Considérer la microfinance comme seule responsable serait toutefois excessif. D'une part, certaines catégories de ménages profitent de la microfinance comme d'une opportunité permettant de sécuriser leur budget. D'autre part, les effets de la microfinance sont indissociables de dynamiques plus générales relatives à l'emploi (emploi local déclinant, migration urbaine croissante), la consommation (importance grandissante d'une consommation de statut) et l'accès aux financements (avec des opportunités de crédit de plus en plus nombreuses, dont le microcrédit n'est qu'une facette). Ce qui est certain en revanche, c'est que dans le contexte étudié ici, la microfinance n'a aucun effet direct et immédiat sur les revenus : elle joue plutôt un rôle d'incitation à consommer et éventuellement à travailler davantage pour rembourser les dettes.

### **Courtage et clientélisme *versus* relation contractuelle**

Les partisans de la microfinance font valoir sa dimension contractuelle et ses vertus émancipatrices par rapport aux liens de subordination personnels (Collins *et al.*, 2009). Ses détracteurs dénoncent les pratiques de coercition et la reproduction de relations de subordination et d'aliénation (Rahman, 1989 ; Karim, 2011). Dans les organisations de microfinance étudiées ici – l'analyse n'a aucune prétention à généralisation car il est évident que chaque organisation de microfinance a sa vie sociale propre – la relation ne relève ni du contrat ni de la coercition mais plutôt du lien de clientèle et de courtage<sup>15</sup>. Cette relation de clientèle met en scène un « patron » (l'organisation de microfinance ou son bailleur, ici en l'occurrence il s'agit le plus souvent de l'État), des « courtiers de terrain<sup>16</sup> » (agents de crédit, qui délèguent une partie de cette fonction de courtage à des leaders locaux et à des leaders de groupes) et enfin des « clients » (usagers des services de microfinance).

Les agents de crédit et les leaders de groupes ont la lourde responsabilité de sélectionner les clients fiables puis de s'assurer des remboursements. En théorie c'est la caution solidaire et le principe des prêts progressifs qui jouent un rôle d'incitation à rembourser. Si le second joue en partie son rôle, ce n'est guère le cas de la première, et ce en dépit des prédictions des modèles sophistiqués élaborés par l'économie standard<sup>17</sup>. Ce sont principalement des relations hiérarchiques de protection qui garantissent les remboursements. L'analyse des ressorts de cette relation montre que les

---

15. Ce point a été développé dans Guérin et Kumar (2007).

16. Je reprends ici le terme proposé par Bierschenk *et al.* (2000) et Mosse et Lewis (2006).

17. Voir Guérin (2000).

agents de crédit comme les clients n'ont finalement guère le choix. Plusieurs éléments contextuels méritent d'être précisés ici. La microfinance au Tamil Nadu reste caractérisée par une prédominance de financements publics, dont la mise en œuvre est ensuite déléguée à des ONG<sup>18</sup>. Le prêt collectif, fortement remis en question dans d'autres régions du monde et de l'Inde, est également prépondérant et prend la forme des *Self-Help-Groups*. Enfin l'offre est distribuée très inégalement sur le territoire (Fouillet, 2009) : certaines zones sont désertées tandis que d'autres sont saturées et font l'objet de vives concurrences entre ONG. Or la concurrence se joue beaucoup sur la capacité à collaborer avec les autorités publiques. Pour les populations, une « bonne » ONG est souvent jugée sur sa proximité avec l'État et sa capacité à faciliter l'accès à tel ou tel service ou tel ou tel programme. Cette proximité est officielle lorsque les ONG combinent l'offre de microfinance avec la mise en œuvre de programmes gouvernementaux. Elle est officieuse lorsque c'est l'entregent du personnel des ONG qui permet l'accès aux programmes gouvernementaux. Enfin dans un contexte où le clientélisme politique reste la principale stratégie de fidélisation de l'électorat, la légitimité des ONG à l'égard de la puissance publique repose étroitement sur leur aptitude à organiser des événements publics de masse, sources potentielles de captations de vote. Les agents de crédit et leaders de groupes ont donc aussi pour fonction de s'assurer de la loyauté et de la fidélité des emprunteurs, susceptibles d'être mobilisés à tout moment pour ces événements de masse. Ils et elles gèrent cette double contrainte d'une part, en activant leurs réseaux personnels et d'autre part, en proposant une large palette de services, dont l'offre de microcrédit n'est finalement qu'une composante. Les formes les plus courantes sont l'accès à d'autres sources de financement – agents de crédits et leaders, hommes et femmes, sont très souvent prêteurs ou intermédiaires financiers –, l'accompagnement dans le dédale des démarches administratives, la protection contre les aléas du système législatif, les conflits intercommunautaires et parfois la violence domestique. Du côté des clientes, le microcrédit est perçu comme source d'endettement supplémentaire permettant de faciliter la gestion quotidienne, mais aussi comme un lien permettant d'accéder à de nouvelles formes de protection, sachant qu'en retour elles doivent faire preuve de loyauté et de gratitude. Cette relation est très asymétrique et souvent très conflictuelle, car nombre d'emprunteurs sont précisément à la recherche de relations contractuelles.

---

18. Contrairement à l'Andhra Pradesh par exemple, qui a connu une forte croissance d'institutions autonomes de microfinance à statut et à financement privé.

## **Le mythe de l'*empowerment* : qui donne du pouvoir à qui ?**

La microfinance puise aussi sa légitimité de ses prétendus effets en matière d'*empowerment* des femmes. L'accès aux services financiers est supposé améliorer leur capacité de négociation intrafamiliale et d'auto-organisation collective. Comme indiqué plus haut, nombre de travaux ont dénoncé la naïveté et l'hypocrisie de ce discours émancipateur, très en vogue parmi les autorités indiennes. Le suivi dans la durée permet d'appréhender la « vie sociale » de la microfinance dans toute sa complexité et de saisir la diversité des jeux d'acteurs et d'actrices autour de la microfinance, tant entre hommes et femmes qu'entre femmes.

## **Intermédiation et subversion**

Ont été mis à jour les processus d'appropriation, de traduction, de légitimation, de mise en scène, d'intermédiation, de manipulation et de subversion de ces programmes, et ceci aux différentes étapes de leur chaîne de mise en œuvre, depuis les promoteurs jusqu'aux « bénéficiaires <sup>19</sup> ». Au niveau des territoires, on observe que réseaux, groupements et associations diverses et variées (de nature politique, religieuse, communautaire) s'emparent de la microfinance pour renforcer leur contrôle sur les populations locales. À un niveau microlocal, la microfinance participe à l'émergence ou au renforcement de trajectoires politiques locales, y compris chez les femmes et y compris dans les catégories les plus marginalisées comme les basses castes. Le plus souvent agents de crédit ou responsables de *Self-Help-Groups*, ces femmes deviennent des intermédiaires incontournables dans l'accès à diverses formes de ressources. Si la microfinance perdure en dépit de résultats très médiocres par rapport aux objectifs annoncés, c'est parce que ses promoteurs, à différents niveaux de la chaîne de mise en œuvre, communiquent très habilement sur ses soi-disant bienfaits, et parce que cette prétendue réussite participe aussi de leur propre pérennité voire de leur propre existence. Il y a en quelque sorte une autovalidation du système, mise en scène par les différentes entités de la chaîne. Les décideurs, ici en l'occurrence les autorités publiques, cherchent à légitimer leurs propres politiques. Les ONG ont éminemment besoin du succès de la microfinance pour conforter l'accès aux financements et assurer leur propre existence. Leurs alliés locaux – ici il s'agit de partis politiques, de l'Église ou de réseaux marchands – jouent également le jeu du succès puisqu'ils profitent directement de la force de mobilisation de cette population féminine, pour des intérêts qui peuvent être politiques, religieux,

---

19. Ce point est développé dans Guérin (2011b).

économiques. Enfin les femmes « bénéficiaires » sont également complices de cette autovalidation : en premier chef les femmes leaders, dont le statut local est désormais conditionné par leur rôle d'animation et d'intermédiaire, mais aussi leur cercle de protégées, qui voient dans la microfinance un moyen supplémentaire d'accéder aux réseaux de patronage et de clientélisme locaux. La reproduction des mécanismes de domination de genre est évidente, avec une attribution des rôles de pouvoir qui reproduit les hiérarchies préexistantes et une concentration des postes décisionnaires aux mains des hommes. Si les discours sur la microfinance font preuve d'une fascinante naïveté (ou hypocrisie) concernant la capacité des femmes à s'auto-organiser, en revanche, on observe une extraordinaire appropriation du système par une minorité de femmes. Leur rôle est ambigu puisque c'est grâce à leur engagement et leur complicité que l'ensemble du système fonctionne : elles jouent un rôle central dans la mise en scène permanente des succès de la microfinance. En retour elles bénéficient de compensations matérielles et statutaires évidentes, mais dont elles ont très largement payé le prix. La microfinance n'est donc pas seulement un outil aux mains des hommes, des classes et des castes dominantes : elle participe aussi de la fragmentation des groupes dominés. Or cette émergence de femmes leaders ne conduit à aucune forme de mobilisation collective : elles se servent de leur position pour conforter un système de patronage et de clientélisme, dont elles profitent et dont elles font profiter leurs cercles de protégées. Dans la mesure où patronage et clientélisme restent les principaux canaux de redistribution des richesses, la recherche de mobilité sociale passe en large partie par la captation de positions d'intermédiaires (Pattenden, 2011 ; Picherit, 2009a, 2009b). Les appropriations et les usages de la microfinance en sont une illustration : ils révèlent les logiques de circulation des richesses tout en contribuant activement à leur reproduction et à leur complexification. En d'autres termes, la microfinance peine à lutter contre les discriminations sociales, qu'il s'agisse de caste, de classe ou de genre, mais elle participe à un processus de différenciation sociale au sein de ces différents groupes. Au final, la microfinance contribue à la complexification des modes de redistribution des ressources et d'exercice du pouvoir mais sans en modifier les principes de fonctionnement.

### **« Femme » et *empowerment* : des catégories à déconstruire**

Le pouvoir peut être perçu soit comme une relation de domination, soit comme une capacité à penser et à agir (l'*agency* des Anglo-Saxons). C'est en adhérant à la seconde vision et en véhiculant une illusion naïve du changement dépouillé de tous rapports de domination que le terme *empowerment* doit son succès et sa banalisation dans l'industrie du développement. Or le changement est nécessairement un jeu à somme nulle,

où ce que gagnent les uns est perdu par d'autres (Béteille, 1999 ; Lautier, 2002). Ici en l'occurrence, l'*empowerment* de certaines femmes, celles décrites plus haut et qui représentent une minorité, se traduit nécessairement par le *disempowerment* d'autres femmes<sup>20</sup>. Les gains obtenus, quelle qu'en soit la nature, impliquent une certaine forme de contrôle sur d'autres femmes au sein de la maisonnée, du voisinage et parfois au-delà. Les idéaux d'émancipation des femmes à l'égard de la communauté masculine, mis en avant dans les discours sur la microfinance, s'accommodent très mal d'un contexte de très forte dépendance des femmes à l'égard des hommes, à la fois d'un point de vue matériel et identitaire. Là encore, souligner l'existence et l'importance des hiérarchies entre femmes ne vise pas à sous-estimer leur subordination, bien au contraire. Les processus observés révèlent plutôt les tensions entre les trajectoires individuelles et les contraintes structurelles : toutes choses égales par ailleurs, les femmes ont tout intérêt à rivaliser avec les autres femmes. Les jeux de conflit et de concurrence qui rythment les relations entre femmes procèdent en large partie de leur statut de subordonnées.

### **L'ambivalence de la dette et les paradoxes de la « modernité »**

La dette, qu'elle que soit sa forme, s'insère dans des hiérarchies sociales préexistantes, assurant ainsi leur reproduction, tout en étant constitutive des identités individuelles, familiales et collectives. Il existe une tension permanente – et très variable selon les groupes sociaux, les territoires et les histoires personnelles et familiales – entre la volonté de s'extirper de ces relations hiérarchiques dont la dette est l'expression la plus visible – et l'attachement à ce que la dette exprime à propos de ces liens, à commencer par la confiance que le créancier accorde ainsi à son débiteur. La dette, et les personnes en ont d'ailleurs parfaitement conscience, est potentiellement source de relations sociales, d'emploi et de respect. Quelles que soient les conséquences matérielles de l'endettement, la dette exprime la largesse du réseau social et la capacité des personnes à activer ce réseau et à susciter la confiance de leurs créanciers potentiels. Dans un contexte où la solvabilité est affaire de réputation beaucoup plus que de patrimoine et de garantie matérielle, il existe une superposition étroite entre réputation et solvabilité.

L'endettement est également source de reconnaissance et de respect lorsqu'il permet l'organisation de rituels sociaux et religieux, la rénovation et l'agrandissement de l'habitat, et parfois l'éducation des enfants. Bien au-delà des objets ainsi financés – rituels, habitat, éducation font partie des

---

20. Ce point est développé dans Guérin *et al.* (2010b).

principaux symboles de reconnaissance sociale et de promotion sociale – l'acte d'endettement est en lui-même porteur de reconnaissance et de respect. L'endettement témoigne des sacrifices et des risques que le débiteur supporte afin d'assumer ses responsabilités et ses obligations : sauf si la dette excède une certaine limite, le fait de s'être endetté n'est pas un symptôme de défaut de gestion ou « d'inculture financière » : c'est au contraire un signe de responsabilité.

À l'exception des formes les plus dures de servitude, rares sont les travailleurs asservis qui se considèrent comme tels : la comparaison avec les formes anciennes de servitude, le fait de pouvoir changer de recruteur – la dette se transmet aisément de l'un à l'autre – et le fait que la dette prenne place en dehors de la hiérarchie locale villageoise sont autant d'arguments cités par les travailleurs pour faire valoir leur situation de travailleur libre <sup>21</sup>. Quand bien même ces liens de dette diffèrent à bien des égards d'une transaction purement marchande et monétaire, par comparaison avec le patronage de type féodal elles sont vécues comme des dettes contractuelles. Ces formes de servitude sont nourries par le déclin de l'emploi agricole local, l'absence de protection sociale mais aussi les besoins de consommation grandissants des travailleurs. C'est à leur demande que les avances sur salaire ne cessent de croître. Or cet endettement limite fortement leur pouvoir de négociation sur les salaires. On a ainsi ce résultat paradoxal, où les désirs de consommation des travailleurs, révélateurs d'aspirations d'égalité et d'intégration, participent finalement à la reproduction des conditions de l'exploitation capitaliste.

L'analyse des vécus du surendettement met en évidence un décalage similaire. Même parmi les personnes très endettées (en comparant le *ratio* encours d'endettement/revenu par exemple) et pour lesquelles la dette est un facteur de paupérisation matérielle, rares sont celles qui se considèrent surendettées. Les dettes « dangereuses » sont rarement celles qui sont les plus chères financièrement, mais celles qui ternissent la réputation de la famille et menacent son avenir, en particulier le mariage des enfants. On assiste à des arbitrages permanents et souvent très subtils entre les coûts financiers et les coûts sociaux. Par ailleurs la manière dont la dette est interprétée dépend non seulement de l'identité de l'emprunteur mais aussi de ce qu'il/elle aspire à devenir. La dette n'est pas seulement un marqueur de l'identité : elle est également constitutive des aspirations sociales, tant dans l'objet des activités financées (avec par exemple des investissements sociaux et symboliques dont le coût peut être considérable) que dans la volonté de diversifier les liens de dette et de s'affranchir de liens de subordination : les

---

21. Voir Guérin (2009).

personnes sont ainsi très demandeuses de relations de crédits anonymes et contractuelles proposées par des sociétés financières ou des prêteurs privés localisés en ville. Or celles-ci ont parfois un coût financier bien plus élevé que les dettes contractées au sein du cercle habituel, qu'il s'agisse de la parenté ou de l'employeur, et c'est précisément ce coût qui est source d'appauvrissement matériel. C'est aussi ce qui fait l'attrait de la microfinance. Nombre de clients y voient une opportunité de se libérer de relations d'endettement oppressantes. L'accès au microcrédit donne l'espoir d'une libération, même partielle. Or ce n'est qu'une illusion car les pauvres ne disposent pas des modes de protection et donc des « coupures » nécessaires.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAMS Dale W. and VON PISCHKE J. D. 1992: "Microenterprise credit programs: "Déjà Vu", *World Development* 20 (10) : 1470-1485.
- AGLIETTA Michel, ORLÉAN André (éd.), 1998 : *La monnaie souveraine*, Paris, Éditions Odile Jacob.
- AGLIETTA Michel, ANDREAU Jean, ANSPACH Mark, BIROUSTE Jacques, CARTELIER Jean, DE COPPET Daniel, MALAMOUD Charles, ORLÉAN André, SERVET Jean-Michel, THÉRET Bruno, THIVEAU J.-M., 1998 : Introduction, in AGLIETTA Michel, ORLÉAN André (éd.), *op. cit.*, p. 9-31.
- AKIN D. & ROBBINS J., 1999: *Money and modernity. State and local currencies in Melanesia*, Pittsburgh : University of Pittsburgh Press.
- AKIN D. & ROBBINS J., 1999: "An introduction to Melanesian currencies : agency, identity and social reproduction", in AKIN D. & ROBBINS J., *op. cit.*, p. 1-40.
- ARMENDÁRIZ Beatriz, LABIE Marc (eds), 2011: *Handbook of Microfinance*. World Scientific Publishing: London & Singapore.
- ATTALI Jacques, 2006 : « La microfinance aujourd'hui », in *Rapport moral sur l'argent dans le monde 2006*, Paris, Association d'économie financière.
- BAGAYOKO-PENONE Niagalé, HOURS Bernard (eds.), 2005 : *États, ONG et production de normes sécuritaires dans les pays du Sud*, Paris, L'Harmattan, coll. « Questions contemporaines », 313 p.
- BANERJEE A., DUFLO E., 2011: *Poor economics: a radical rethinking of the way to fight against poverty*, New-York: Publicaffairs.
- BATEMAN M., 2010: *Why doesn't microfinance work ? The Destructive Rise of Local Neoliberalism*. Zed Books London.

- BATLIWALA S., DHANRAJ D., 2007: "Gender Myths that instrumentalise Women : a View from the Indian Front Line", in A. CORNWALL *et al.*, (eds.), *Feminisms in Development. Contradictions, Contestations and Challenges*, Londres et New-York : Zed Books, p. 21-34.
- BAUMANN Eveline, BAZIN Laurent, OULD AHMED Pepita, PHÉLINAS Pascale, SELIM Monique, SOBEL Richard (éd.), 2008 : *L'argent des anthropologues, la monnaie des économistes*, Paris, l'Harmattan.
- BÉDÉCARRATS Florent, 2010 : « Évaluer la microfinance, entre utilité sociale et performances financières », *Revue française de socio-économie*, n° 6, second semestre, p. 87-107.
- BERNARD Tanguy, DELARUE Jocelyne, NAUDET Jean-David, 2010: "On measuring and bridging through impact evaluations. Lessons from AFD experience", *NONIE Meeting*, Bonn.
- BÉTEILLE André, 2000: *Antinomies of Society. Essays on ideologies and institutions*, New-Delhi: Oxford University Press.
- BÉTEILLE André, 1999: *Empowerment, Economic and Political Weekly* vol. XXXIV, n° 10-11.
- BIERSCHENK Thomas, CHAUVEAU Jean-Pierre, OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre (éd.), 2000 : *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projet*, Paris, APAD/Karthala.
- BLANC Jérôme, 2000 : « Les monnaies parallèles : unité et diversité du fait monétaire », Paris, l'Harmattan.
- BLOCH Maurice, PARRY Jonathan (eds.), 1989: *Money and the Morality of Exchange*, Cambridge University Press: Cambridge.
- BREMAN Jan, GUÉRIN Isabelle & PRAKASH Aseem (eds.), 2009: *India's unfree workforce of bondage old and new*, New-Delhi, Oxford University Press.
- BREMAN Jan, 2007: *Labour bondage in West India. From past to present*, Oxford, Oxford University Press.
- CAVALCANTE M., 2009: "Income-based estimates vs consumption-based estimates of poverty: evidence from rural Tamil Nadu after liberalization", in Basile E. MUKHOPADHYAY I. (eds.): *The changing identity of rural India: a socio-historical analysis*, London/New-York/Delhi: Anthem Press, p. 113-150.
- CHATTERJEE P., 2011: "Democracy and economic transformation in India", in RUPARELIA S., REDDY S., HARRISS J., CORBRIDGE S. (eds.): *Understanding India's New Political Economy*, London & New-York: Routledge, p. 17-34.

- COLLINS D., MORDUCH J., RUTHERFORD S., RUTHVEN O., 2009: *Portfolios of the Poor: How the World's Poor Live on \$2 a Day*. Princeton University Press: Princeton.
- COMMONS J. R., 1990 [1934]: *Institutional economics*, New Brunswick: Transaction Books.
- D'ESPALLIER Bert, GUÉRIN Isabelle, MERSLAND Roy, 2011: "Women and repayment in microfinance. A global analysis", *World Development*, 39 (5): 758 – 772.
- DE SOTO Fernando, 2000: *The mystery of capital. Why capitalism triumphs in the West and fails everywhere else*, New-York: Basic Books.
- DREZE Jean, 1990: "Poverty in India and the IRDP disillusion", *Economic and Political Weekly*, Sept 29.
- DUFY Caroline et WEBER Florence, 2007 : *L'ethnographie économique*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».
- FALQUET Jules, 2008 : *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation*, Paris, La Dispute.
- FERNANDO Judes, 2006: *Microfinance. Perils and Prospects*, Londres: Routledge.
- FOUILLET Cyril, GUÉRIN Isabelle, MORVANT Solène, ROESCH Marc, SERVET Jean-Michel, 2007 : « Le microcrédit au péril du néolibéralisme et de marchands d'illusions. Manifeste pour une inclusion financière socialement responsable », *Revue du Mauss*, n° 29 : p. 248-268.
- FOUILLET Cyril, 2009 : *La construction spatiale de la microfinance en Inde*, Thèse de doctorat en sciences économiques et de gestion. Université libre de Bruxelles : Bruxelles.
- FOUILLET Cyril, 2006 : « La microfinance serait elle devenue folle ? Crise en Andhra Pradesh », *Espace Finance*, Gret-Cirad, 25 avril.
- FOUILLET Cyril, PAIRAULT Thierry, 2010 : *Économie et Institutions*, n° 8 (1), p. 123-146.
- GARIKIPATI Supryia, 2008: "The Impact of Lending to Women on Household Vulnerability and Women's Empowerment: Evidence from India", *World Development* 36 (12): 2620-2642.
- GUÉRIN Isabelle, 2011a : « Travail illégal et servitude pour dette en Inde du Sud », in FONTAINE L. & WEBER F. (éd.) : *Les paradoxes de l'économie informelle. À qui profitent les règles ?* Paris : Karthala, p. 93-112.
- GUÉRIN Isabelle, 2011b : « Les effets insoupçonnés de la microfinance », *Travail, genre et sociétés*, 25 (avril), p. 61-79.

- GUÉRIN Isabelle, 2011c: "Do women need specific microfinance services?" in ARMENDARIZ B. & LABIE M. (eds.): *Handbook of Microfinance*, Washington: World Scientific Publishing, p. 420-432.
- GUÉRIN Isabelle, 2008: « L'argent des femmes pauvres : entre survie quotidienne, obligations familiales et normes sociales, » *Revue française de Socioéconomie*, n° 2, p. 59-78.
- GUÉRIN Isabelle, 2006: "Women and Money : Multiple, Complex and Evolving Practices", *Development and Change* 37 (3): 549-570.
- GUÉRIN Isabelle, 2002: « Le sexe de la monnaie », *Journal des anthropologues*, n° 90-91, p. 213-230.
- GUÉRIN Isabelle, 2000: « Le prêt collectif peut-il être considéré comme une innovation financière ? », *Savings and Development*, 24 (2) : 219-247.
- GUÉRIN Isabelle, MORVANT Solène, SERVET Jean-Michel, 2011a: "Understanding the diversity and complexity of demand for microfinance services: lessons from informal finance", in ARMENDARIZ B. & LABIE M. (eds.): *Handbook of Microfinance*, Washington : World Scientific Publishing, p. 101-122.
- GUÉRIN Isabelle, ROESCH Marc, VENKATASUBRAMANIAN G., D'ESPALLIER Bert, 2011b: "Credit from whom and for what ? Diversity of borrowing sources and uses in rural South-India", *Journal of International Development*, sous presse.
- GUÉRIN Isabelle, ROESCH Marc, VENKATASUBRAMANIAN G., KUMAR Santosh, 2011c: "The social meaning of over-indebtedness and creditworthiness in the context of poor rural South Indian households (Tamil Nadu)", *Working Paper RUME 2011-1*.
- GUÉRIN I., D'ESPALLIER B., ROESCH M., VENKATASUBRAMANIAN G., 2011d: "The social regulation of debt". *Working Paper RUME 2011-2*.
- GUÉRIN Isabelle, KUMAR Santosh, ROESCH Marc, SANGARE Mariam, VENKATASUBRAMANIAN G., 2010: « Crise, microfinance et surendettement: une étude de cas en Inde du Sud », in PHÉLINAS Pascale et SELIM Monique (éd.): *La crise vue d'ailleurs*, Paris, l'Harmattan, p. 241-269.
- GUÉRIN I., KUMAR S., AGIER I., 2010: "Microfinance and Women's Empowerment : Do Relationships Between Women Matter ? Lessons from rural Southern India", *CEB Working Paper N° 10/053*.
- GUÉRIN I., ROESCH M., VENKATASUBRAMANIAN G., KUMAR S., 2010c: "The political economy of micro entrepreneurship : why microfinance fails in promoting self-employment in rural south-India?" *12 th*

- Conference of the Association for Heterodox Economics*, 7-10 July, 2010, Université de Bordeaux, France.
- GUÉRIN Isabelle, ROESCH Marc, VENKATASUBRAMANIAN, HÉLIÈS Ophélie, 2009 : « Microfinance, endettement et surendettement », *Revue Tiers Monde*, n° 197, janvier-mars, p. 131-146.
- GUÉRIN Isabelle, KUMAR Santosh M., 2007 : « Clientélisme, courtage et gestion des risques en microfinance. Étude de cas en Inde du Sud », *Revue Autrepart*, n° 44, p. 13-26.
- GUYER Jane (ed.), 1995 : *Money Matters. Instability, values and social payments in the modern history of west African communities*, London/Portsmouth (NH): Currey/Heinemann.
- HARRISS John, 2006: *Power matters. Essays on institutions, politics and society in India*, New-Delhi : Oxford University Press.
- HARRISS John, 2001: "Populism, Tamil style : is it really a success ?", *Working Paper n° 1-15*. Development Studies Institute. London School of Economic and Political Science.
- HARRISS-WHITE Barbara, 2010a : "Globalisation the financial crisis and petty commodity production in India's socially regulated informal", in BOWLES P. & HARRISS J., 2010: *Globalization in India and China. Impacts and responses*, London: Palgrave MacMillan, p. 131-150.
- HARRISS-WHITE Barbara, 2010b: "Stigma and regions of accumulation : mapping Dalit and Adivasi capital in the 1990s", in HARRISS-WHITE & HEYER, p. 291-316.
- HARRISS-WHITE Barbara, 2003: *India Working. Essays on Society and Economy*, Cambridge: Cambridge University Press.
- HARRISS-WHITE Barbara, HEYER Judith (eds.): 2010: *The Political Economy of Development: Africa and South Asia Compared*, London: Routledge.
- HARRISS-WHITE B. & JANAKARAJAN S. (eds.): 2004: *Rural India facing the 21<sup>st</sup> century, Essays on Long Term Change and Recent Development Policy*, London: Anthem Press.
- HEYER Judith [à paraître]: "Social Policy and Labour Standards : A South Indian Case Study", *Global Labour Journal*.
- HEYER Judith, 1992: "The Role of Dowries and Daughters' Marriages in the Accumulation and Distribution of Capital in a South Indian Community", *Journal of International Development Studies* 4 (4): 419-436.
- HOURS Bernard & SELIM Monique, 2010 : *Anthropologie politique de la globalisation*, Paris, l'Harmattan.

- KAPADIA Karin, 2010: "Liberalisation and transformations in India's informal economy, female breadwinners in working classes households", in HARRISS-WHITE B., HEYER J., p. 267-260.
- KAPADIA Karin, 2002: "Translocal modernities and transformations of gender and caste" in KAPADIA (ed.): *The violence of development. The politics of identity, gender and social inequalities in India*, New-Delhi: Kali for Women, p. 142-182.
- KAPADIA Karin, 1996: *Siva and Her Sisters. Gender, Caste and Class in Rural South India*. Oxford University Press: Delhi.
- KARIM L., 2011: *Microfinance and Its Discontents. Women in Debt in Bangladesh*, Minneapolis: University of Minnesota Press.
- KARNANI A., 2009: "Romanticising the Poor Harms the Poor", *Journal of International Development* 21 (1): 76-86.
- KENNEDY Lorraine, 2004: "The political determinants of reforming packaging : contrasting responses to economic liberalisation in Andhra Pradesh and Tamil Nadu", in JENKINS, R. (ed.): *Regional Reflections: Comparing Politics across India's States*, New Delhi: Oxford University Press.
- LABROUSSE Agnès, 2010 : « Nouvelle économie du développement et essais cliniques randomisés : une mise en perspective d'un outil de preuve et de gouvernement », *Revue de la régulation*, n° 7.
- LAUTIER Bruno, 2002 : « Pourquoi faut-il aider les pauvres ? Une étude critique du discours de la Banque mondiale sur la pauvreté », *Revue Tiers Monde*, vol. 43, n° 169, p. 137-165.
- LERCHE Jens [à paraître]: "Decent work, vulnerable employment and the working poor in India : ILO, concepts, policies and struggles". *Global Labour Journal*.
- LERCHE Jens, 2010: "From 'rural labour' to 'classes of labour': class fragmentation, caste and caste struggle at the bottom of the Indian labour hierarchy", in HARRISS-WHITE B., HEYER J. (eds.): *The Political Economy of Development: Africa and South Asia Compared*, London: Routledge, p. 64-85.
- LEWIS D. & MOSSE D. (eds.), 2006: *Development brokers and translators. The ethnography of aid and agencies*, Bloomfield CT: Kumarian Press.
- MALAMOUD Charles (éd.), 1988 : *La Dette*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, coll. « Purushartha », vol. 4.
- MAUCOURANT Jérôme, 1993 : « Au cœur de l'économie politique, la dette — l'approche de J. R. Commons », *Revue du Mauss*, p. 290-218.

- MAYOUX Linda, 1999: "Questioning virtuous spirals : microfinance and women's empowerment in Africa". *Journal of International Development*, 11 (7), p. 957-984.
- MOLYNEUX Maxine, 2002: "Gender and the silences of social capital", *Development and Change*, 33 (2): 167-188.
- MORVANT-ROUX Solène, GUÉRIN Isabelle, ROESCH Marc, SERVET Jean-Michel, 2010 : « Politiques d'inclusion financière, microfinance et financement de l'agriculture. Le cas de l'Inde et du Mexique », *Mondes en développement*, n° 151 (3), p. 9-25.
- MORVANT-ROUX Solène, 2009a : « Accès au microcrédit et continuité des dynamiques d'endettement au Mexique : combiner anthropologie, économique et économétrie », *Revue Tiers Monde*, n° 197, p. 109-130.
- MORVANT-ROUX Solène 2009b : *Microfinance et Agriculture, Rapport Exclusion et liens financiers 2009*, Paris, Economica.
- MORVANT-ROUX Solène, 2006 : *Processus d'appropriation des dispositifs de microfinance : un exemple en milieu rural mexicain*. Thèse de doctorat en sciences économiques. Université Lumière Lyon 2.
- MOSSE David, 2005: *Cultivating development. An ethnography of aid policy and practice*, London: Pluto Book.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 1995 : *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris/Marseille, Karthala/APAD.
- PATTENDEN Jonathan, 2011: "Gatekeeping as Accumulation and Domination: Decentralisation and Class Relations in Rural South India", *Journal of Agrarian Change*, 11 (2): 164-194
- PATTENDEN Jonathan, 2010: "A neo-liberalisation of civil society ? Self-help groups and the labouring class poor in rural south-India", *Journal of Peasant Studies*, 37 (3): 485-512.
- PICHERIT David [à paraître]: "The Shaping of Labour Struggles from Village to Migration Sites Development and Politics in South India", *Global Labour Journal*.
- PICHERIT David, 2010 : « Territoire et Dépendances : espoirs d'ascension sociale des travailleurs migrants en Andhra Pradesh », in DUPONT Véronique, LANDY Frédéric (éd.): *Circulations et territoires dans le monde indien contemporain*, Paris, EHESS, coll. « Purushartha ».
- PICHERIT David, 2009a: "Workers, trust us !': Labour middlemen and the rise of the lower castes in Andhra Pradesh" in BREMAN *et al.* (eds.): *op. cit.*, p. 259-283.

- PICHERIT David, 2009b : *Entre villages et chantiers : circulation des travailleurs, clientélisme et politicisation des basses castes en Andhra Pradesh*, Inde, Thèse de doctorat en ethnologie, Université Paris X Nanterre.
- POLANYI Karl, 1968: *Primitive, Archaic and Modern Economies* [ed. by G. Dalton] Boston: Beacon Press.
- PRAHALAD C. K., 2004: *The fortune at the bottom of the pyramid. Eradicating poverty through profits*, Wharton School Publishing
- PRAKASH A., 2010: "Dalits entrepreneurs in middle India", in HARRISS-WHITE B., HEYER J., *op. cit.*, p. 291-317.
- RAHMAN Amitur, 1999: "Micro-credit initiatives for equitable and sustainable development: who pays?", *World Development*, 27 (1): 67-82.
- RANKIN K. N., 2002: "Social capital, microfinance and the politics of development", *Feminist Economics*, 8 (1): 1-24.
- RAO Smirti, 2008: "Reforms with a female face: gender, liberalization, and economic policy in Andhra Pradesh, India", *World Development*, 36 (7): 1213-1232.
- REED L. R., 2011 : *État de la campagne du sommet du microcrédit. Rapport 2011*, Washington : Microcredit Summit Campaign.
- ROESCH Marc, 2006 : « Des dettes jusqu'à ne plus en vivre », *Espace Finance*, Gret-Cirad, 11 avril.
- ROESCH Marc, HÉLIÈS Ophélie, 2007 : « La microfinance : outil de gestion du risque ou de mise en danger par sur-endettement ? Le cas de l'Inde du Sud », *Revue Autrepart*, n° 44, 2007/4, p. 119-140.
- ROODMAN D, MORDUCH J., 2009: "The Impact of Microfinance on the Poor in Bangladesh : Revisiting the Evidence". Center for Global Development (CGD): *Working Paper No 174*, Washington, D.C.
- RUPARELIA S., REDDY S., HARRISS J., CORBRIDGE S. (eds.), 2011: *Understanding India's New Political Economy*, London & New-York: Routledge.
- SA-DHAN, 2009: *The Bharat Microfinance Report – Quick Data 2009*. Sa-Dhan: New-Delhi.
- SANYAL K.K., 2007: *Rethinking capitalist development : primitive accumulation, governmentality and post-colonial capitalism*, New-Delhi: Routledge.
- SERVET Jean-Michel, 2010 : *Le grand renversement. De la crise au renouveau solidaire*, Paris, Desclée de Brouwer.
- SERVET Jean-Michel, 2006 : *Banquiers aux pieds nus*, Paris, Odile Jacob.

- SERVET Jean-Michel, 1993 : « L'institution monétaire de la société selon Karl Polanyi », *Revue Économique*, vol. 44, n° 6, p. 1127-1150.
- SERVET Jean-Michel, 1984 : *Nomismata. État et origines de la monnaie*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- SERVET Jean-Michel, THÉRET Bruno, YILDIRIM Zeynep, 2008 : « Universalité du fait monétaire et pluralité des monnaies : de la confrontation coloniale à la rencontre des sciences sociales », in BAUMANN Eveline *et al.* (éd.) : *op. cit.*, p. 167-208.
- SHAKYA Y. B., RANKIN K. N., 2010: "The Politics of Subversion in Development Practice : An Exploration of Microfinance in Nepal and Vietnam", *Journal of Development Studies*, 44 (8): 1214-1235.
- SHIPTON P., 2007: *The Nature of Entrustment. Intimacy, Exchange and the Sacred in Africa*. Yale University Press : New-Haven, CT.
- SIMMEL Georg, 1987 : *Philosophie de l'argent [Philosophie des Geldes, 1900]*, trad. S. Cornille et Ph. Ivernel, Paris, PUF, coll. « Sociologies ».
- SRINIVASAN N., 2009: *Microfinance India. State of the Sector Report 2008*. Sage : New-Delhi.
- SRIVASTAVA R. [à paraître]: "Changing Employment Conditions of the Indian Workforce and Implications for Decent Work". *Global Labour Journal*.
- SRIVASTAVA R., 2009: "Conceptualising Continuity and Change in Emerging Forms of Labour Bondage" in J. BREMAN, I. GUÉRIN and A. PRAKASH (ed.): *India's unfree workforce. Old and new practices of labour bondage*, New-Delhi, Oxford University Press, p. 129-146.
- THÉRET Bruno, 2009 : « Monnaie et dettes de vie », *L'Homme*, n° 190, p. 153-179.
- THÉRET Bruno, 2008 : « Les trois états de la monnaie. Approche interdisciplinaire du fait monétaire », *Revue économique*, n° 4, vol. 59, p. 813-841.
- THÉRET Bruno, 2001 : « Saisir les faits économiques : la méthode Commons », *Cahiers d'économie politique*, n° 40-41, p. 79-137.
- THÉRET Bruno, 1998 : « De la dualité des dettes et de la monnaie dans les sociétés salariales », in AGLIETTA et ORLÉAN (éd.) : *op. cit.*, p. 253-288.
- THÉRET Bruno, 1995 : « Finance, souveraineté et dette sociale. Capital symbolique, différenciation de la société et construction européenne », in THÉRET (éd.) : *L'État, la finance et le social : souveraineté nationale et construction européenne*, Paris, La Découverte, p. 560-600.
- VIJAYBASKAR M., SWAMINATHAN P., ANANDHI S. and BALAGOPAL G., 2004: "Human Development in Tamil Nadu : Examining Linkages",

- Economic and Political Weekly*, vol. 39, No 8, February 28, 2004, p. 797-806.
- VILLARREAL Magdalena, 2009: *Mujeres, finanzas sociales y violencia economica en zonas marginadas de Guadalajara*, Guadalajara: IMMGI/IJM.
- VILLARREAL Magdalena, 2004: "Striving to make Capital do "Economic Things" for the Impoverished: On the Issue of Capitalization in Rural Microenterprises". In *Development Intervention: Actor and Activity Perspectives*, KONTINEN T. (ed.). Center for Activity Theory and Developmental Work Research (CATDWR), Institute for Development Studies (IDS) and University of Helsinki: Helsinki, 67-81.
- WEBER Florence, 2007 : « Vers une ethnographie des prestations sans marché » (Préface), in MAUSS Marcel : *Essai sur le don*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 7-62.
- WEBER Florence, 2000 : « Transactions marchandes, échanges rituels, relations personnelles. Une ethnographie économique après le Grand Partage », *Genèses*, n° 41, déc., p. 85-107.
- WORLD BANK, 2007: *Finance for All ? Policies and Pitfalls in Expanding Access. A World Bank Policy Research Report*. World Bank: Washington, D.C.
- YUNUS Muhammad, 2007: *Creating a World Without Poverty: Social Business and the Future of Capitalism*, Pretoria : New Africa Press.
- ZELIZER Viviana, 2005: *The purchase of intimacy*, Princeton: Princeton University Press
- ZELIZER Viviana, 1994: *The social meaning of money*, New-York: Basic Books.

Guérin Isabelle (2011)

Usages et subversions de la microfinance

In : Castelli Bernard (dir.), Hours Bernard (dir.). *Enjeux épistémologiques et idéologiques de la globalisation pour les sciences sociales*

Paris : L'Harmattan, p. 107-138. (Questions Contemporaines. Série Globalisation et Sciences Sociales)

ISBN 978-2-296-56312-4